

La prévoyance vieillesse est toujours compliquée.

Sauf chez Generali: nous vous présentons vos options – de manière simple et compréhensible.



Nous
vous offrons
CHF 100.-
pour votre
compte 3a*

Découvrez tous les avantages :
[generalich.ch/sion](https://www.generalich.ch/sion)



Pilier flexible 3a

Vos avantages

Avec notre pilier 3a, la prévoyance est très simple. Nous vous offrons de nombreux avantages, par exemple :



Opportunités de rendement intéressantes :

notre équipe de placements optimise les investissements de votre pilier 3a – et ce, à moindre coût.



Flexibilité :

après le premier versement, vous décidez quand et combien vous voulez payer. Chez nous, il n'y a pas d'obligation de paiement.



Économies d'impôts :

vous pouvez déduire de votre revenu imposable tous vos versements dans le pilier 3a.



Couverture :

si vous vous retrouvez en situation d'incapacité de gain, nous payons à votre place jusqu'à CHF 3000.– dans votre pilier 3a.

Démarrez votre prévoyance dès à présent

Ouvrez dès maintenant un pilier 3a flexible et nous vous offrons CHF 100.– de crédit initial.* Notre équipe de prévoyance vous soutient, vous donne de précieux conseils pour votre prévoyance et répond à vos questions.

Profitez de cette offre attrayante



Découvrez tous les avantages et prenez rendez-vous pour un entretien-conseil sans engagement sur :
generali.ch/sion

* Cette offre est valable jusqu'au 15 décembre 2022 pour le premier versement de CHF 500.– dans le pilier 3a flexible.